AVIS EXTERNE DE VACANCE DE POSTE DU 24 JANVIER 2024

Le Service départemental d'incendie et de secours de l'Ain est susceptible de recruter, à compter du **1er mars 2024,**

UN PHARMACIEN ADJOINT DE LA PHARMACIE A USAGE INTÉRIEUR (H / F)

du grade de pharmacien de classe normale à hors classe

Cet emploi est susceptible d'être pourvu par mutation, détachement ou par un contractuel
(article L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique)

Ce poste, basé à Bourg en Bresse, est ouvert au profit de la Sous-direction santé (SDS) et est placé sous l'autorité du pharmacien gérant.

Missions :

- Participe avec le pharmacien gérant au fonctionnement de la pharmacie à usage intérieur
- Seconde le pharmacien gérant

Activités fonctionnelles :

- Assure la responsabilité du parc biomédical (politique d'achat, plan d'équipement, maintenances…)
- Assure la responsabilité du parc médicosecouriste (politique d'achat, plan d'équipement, maintenances…)
- Assure le suivi des protocoles de désinfection des VSAV, et participe au développement de la prévention du risque infectieux et l' évaluation des règles d'hygiène
- Assure la responsabilité de la formation des correspondants pharmacie
- Assure la responsabilité de la formation des membres de la SDS pour la partie relevant des compétences pharmaceutiques
- Participe aux formations NRBCe pour la partie relevant des compétences pharmaceutiques
- Participe au suivi et au maintien opérationnel des lots de secours
- Participe aux missions de secours d'urgence en coordination avec les services concernés
- Participe au soutien sanitaire des interventions et aux exercices et manœuvres dans le domaine de ses compétences
- Participe le cas échéant à la formation des sapeurs pompiers
- Participe au développement de la démarche qualité, à la mise en place d'indicateurs et de tableaux de bord de suivi, en collaboration avec le pharmacien chef gérant de la PUI
- Participe à la gestion des DASRI et des médicaments périmés
- Participe à toutes les opérations nécessaires à l'exercice de l'art pharmaceutique
- Remplace le pharmacien gérant lors de ses absences
- Rend compte, régulièrement de son activité, au pharmacien chef, gérant de la PUI

Poste proposé :

- Régime de travail
  - Poste à temps complet, 39 h avec RTT

- Éléments de rémunération :
  - Rémunération statutaire
  - Régime indemnitaire
  - Titres restaurant
  - Participation à la protection sociale complémentaire
  - Action sociale

Profil recherché :

- Doctorat en pharmacie
- DES de pharmacie visés à l'article R.5126-2 du code de la santé publique ou VAE par mesure dérogatoire de l'article R.5126-2
- Inscription en section H de l'Ordre de Pharmaciens
- Expérience en PUI de SDIS souhaitée
- Connaissance de l'environnement institutionnel des Services d'incendie et de secours souhaitée
- DIU pharmacien de sapeur-pompier, mention risques technologiques, souhaité

Les candidatures (lettre accompagnée d'un curriculum vitæ détaillé), devront être adressées, **avant le 24 février 2024**, délai de rigueur, à :

Monsieur le Président du Conseil d'administration du
Service départemental d'incendie et de secours de l'Ain
200 Avenue du Capitaine Dhonne, CS 80033
01001 Bourg-en-Bresse Cédex

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Pharmacien colonel Eric COLLADO VIVAZ, pharmacien chef et pharmacien gérant de la PUI (04-37-62-15-35)